

DOCUMENT D'APPUI POUR L'ÉVALUATION DU CLIMAT SCOLAIRE

Annexe 5

<i>Dynamique et stratégie d'équipe</i>	
facteurs de risques	facteurs protecteurs
Une mauvaise ambiance entre les adultes. L'absence de communication des informations au sein de l'équipe et de l'établissement. Des projets EPS, d'école, PEAC qui n'ont qu'une valeur administrative. Un fonctionnement basé sur "le bon sens" sans être partagé par tous. Un manque de clarification et de formalisation écrite des éléments qui structurent le fonctionnement.	Une dimension collaborative des projets (diagnostic, construction, mise en œuvre, évaluation). Un niveau de clarification et de formalisation écrite du projet et du fonctionnement. Des procédures de décision et délégation explicites.
Une position isolée de l'enseignant (en terme d'évaluations, progressions, sanctions, outils d'élèves....)	Une cohésion des équipes éducatives en terme d'évaluations, progressions, sanctions, outils d'élèves établis lors des différentes instances (conseil des maîtres, de cycle...)
L'absence de suivi au sein du cycle, absence de liaison inter cycles.	La présence de progressions disciplinaires et méthodologiques réfléchies et élaborées en équipe.
La non prise en compte du statut de l'erreur.	Une réflexion collégiale sur le statut de l'erreur lors des temps de rencontre entre enseignants.
Une appréciation subjective ou notée ne reposant que sur l'écart à la norme attendue par l'école sans prise en considération des progrès de l'élève.	Une différenciation pédagogique anticipée en fonction des difficultés relevées. Une réflexion sur la mise en œuvre des apprentissages. Une concertation pour le traitement collectif des aides à apporter. Une évaluation positive qui met l'accent sur les progrès réalisés par les élèves dans les apprentissages disciplinaires et méthodologiques.
L'absence de réflexion collective sur la prise en charge des élèves à besoin particuliers.	Une anticipation de la gestion du parcours de l'élève.

<i>Agir sur la justice scolaire</i>	
facteurs de risques	facteurs protecteurs
L'absence d'un règlement clair. Un règlement essentiellement composé d'une longue liste d'interdictions.	Un règlement intérieur élaboré à partir du règlement type départemental en concertation avec les familles. Une présentation aux familles avec explicitation du contenu. Un protocole harmonisé au sein de l'équipe (pour la prise en charge du conflit : qui a vu ? que s'est-il passé ? qui le mène ?).
Des punitions appliquées de manière arbitraire ou différente en fonction de l'adulte présent. Le recours aux punitions collectives.	Une réflexion sur le choix des sanctions constructives et réparatrices qui soient communes au sein de l'équipe. Une lisibilité et des explications aux élèves et aux familles.
La banalisation des passages à l'acte et des pratiques d'évitement.	Une réflexion autour de l'autorité et des responsabilités assumées. La transgression des règles et des interdits traitée par des réponses éducatives adaptées et partagées par l'équipe et la famille.

Coéducation	
facteurs à risques	facteurs protecteurs
Un regard, des discours et des jugements négatifs sur les familles.	Les familles sont considérées comme des partenaires de l'école en matière de co-éducation.
L'absence d'informations données aux familles sur la vie scolaire.	Le développement des liens avec les familles – existence de dispositifs facilitant leur expression (site web d'école, journal...).
L'intervention systématique de la famille.	Des dispositifs définis pour accueillir et faire une place aux parents, aux proches, à la fratrie (création d'espace parents, existence d'espace-temps de médiation, et de rencontres...).
L'exclusion de la parole des parents ou leur non prise en compte dans le cadre de la vie de l'école (au sein des réunions institutionnelles ou des projets d'école...).	La participation des familles aux instances institutionnelles, à la vie de l'école en prenant en compte leur avis et en les écoutant.

Pédagogie et coopération	
facteurs de risques	facteurs protecteurs
L'hétérogénéité des modalités d'évaluation au sein de l'équipe pédagogique. Des appréciations ou des notations ne permettant pas à l'élève de savoir comment il a progressé et ne proposant pas de pistes d'évolution.	Une évaluation positive : des modalités claires, objectives et explicites.
Des élèves en difficulté regroupés dans des classes de niveaux.	Une composition hétérogène des classes.
L'absence de concertation relative à la prise en charge des élèves à besoins spécifiques.	Des dispositifs concertés pour aider chaque élève à réussir, pour traiter les problèmes qui constituent un défi d'apprentissage pour les élèves.
Une pédagogie frontale, des modalités de travail ne permettant pas de développer les interactions. Une absence de démarches de coopération entre pairs, du tutorat, d'aide entre élèves.	Développement des démarches de coopération entre pairs, du tutorat, de l'aide entre élèves.
Une école peu compréhensible aux élèves des milieux sociaux et culturels qui ne sont pas d'emblée en connivence avec elle.	Les objectifs, les attentes, les procédures sont explicités. La reconnaissance de la place centrale du rôle de l'erreur dans les apprentissages.
Les élèves ne se reconnaissent pas et ne reconnaissent pas le reflet de leurs expériences dans ce qu'ils apprennent et dans les supports d'apprentissage proposés.	Des projets favorisant l'implication des élèves. Ils ont l'occasion de s'engager en tant qu'acteurs : organisation de sorties, d'événement, d'expositions, conseils d'élèves, internet, journaux, vidéos, affiches...

Prévention des violences et du harcèlement

facteurs de risques

facteurs protecteurs

L'évaluation du climat s'appuie sur des ressentis ou des rumeurs et non sur des faits observables.

La mesure des phénomènes de violences : l'équipe s'appuie sur des éléments factuels pour définir une situation de harcèlement, une situation de violence avérée. L'équipe a pris connaissance du protocole départemental sur la prise en charge du harcèlement.

Une non prise en compte des émotions dans les situations de crise : la situation est gérée en interne sans pour autant en mesurer la portée sur les potentielles victimes.

La prise en compte des émotions des élèves lors des passages à l'acte. Une demande de soutien auprès des professionnels de l'institution.

Une absence d'analyse et d'élaboration après les situations de crise : une fois la situation stopée, elle n'est pas étudiée ultérieurement.
Aucun travail d'analyse n'est engagé.

Après le travail de réassurance des professionnels confrontés à une situation de violence, un travail d'analyse de ce qui s'est passé et de ce qui a provoqué l'acte. Un engagement professionnel des enseignants fondé sur des valeurs, des références théoriques, des positionnements professionnels.